



TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE COURSENB

INFORMATION SUR LE NOMINATION

Le Temple de la renommée de CourseNB fut établi afin reconnaître et honorer les coureurs et bâtisseurs qui ont réalisé des succès remarquables et ceux et celles qui ont contribué de façon significative à l'avancement de la course dans cette province.

CATÉGORIES DES MEMBRES

Il existe deux catégories de membres du Temple de la renommée de CourseNB – **Coureurs et Bâtisseurs**.

La catégorie bâtisseur inclue les entraîneurs, officiels, organisateurs, administrateurs, membres des conseils, commanditaires ou donateurs.

ÉLIGIBILITÉ POUR ÉLECTION

Les coureurs qui, par leur réalisation remarquable, ont apporté une distinction notable à CourseNB et les bâtisseurs (ex. entraîneurs, officiels, organisateurs, administrateurs, etc.) qui ont contribué de façon marquée au développement et à l'avancement des performances de la course compétitive au Nouveau-Brunswick sont éligibles pour élection.

Les personnes en nomination peuvent être vivantes ou décédées lors de leur nomination. Les individus peuvent être nommés en tant qu'athlète ou bâtisseur, mais ne peuvent être considérés pour les deux catégories simultanément.

Les athlètes doivent avoir complété leur carrière comme coureurs actifs pour au moins trois ans au préalable de leur élection ou avoir atteint l'âge de 40 ans, s'ils sont toujours actifs dans le sport. Le Conseil d'administration peut déroger sur la période d'attente si cela est recommandé par le Comité de sélection. Les athlètes du track & field ne sont pas éligibles.

Les bâtisseurs en nomination peuvent être toujours actifs ou retirés lors de leur élection.

Les membres du Conseil d'administration de CourseNB et du Comité de sélection ne sont pas éligibles pour élection tant qu'ils sont actifs.

PROCÉDURE DE NOMINATION

Afin d'être considéré pour élection, les candidats doivent premièrement être mis en nomination. Les nominations doivent être dactylographiées ou soumises de façon électronique sur le formulaire de nomination. Les nominations doivent contenir les informations précises en ce qui a trait aux records et mérites du candidat et avoir le consentement de la personne en nomination ou, si elle est décédée, de sa famille.

Les nominations éligibles seront considérées pour élection lors de l'année en cours de la nomination et jusqu'à deux années subséquentes. Si la personne en nomination n'a pas été élue après la période de révision prévue, la nomination sera considérée comme étant inactive et ne pourra être soumise à nouveau qu'après que les deux années seront passées. La personne qui en a fait la nomination en sera informée.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Tous les candidats éligibles pour élection seront évalués en fonction du niveau et de la pertinence de leurs réalisations ou contributions ; le degré de difficulté à atteindre leur succès ; la consistance, l'engagement ou la contribution au sport ainsi que la durée ; les qualités personnelles et l'esprit sportif.



DIRECTIVES POUR SOUMETTRE UNE NOMINATION AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE COURSENB

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE COMPLÉTER ET SOUMETTRE UNE NOMINATION. LES NOMINATIONS QUI NE RESPECTENT PAS CES DIRECTIVES NE SERONT PAS ACCEPTÉES

1. La nomination DOIT avoir le consentement de la personne en nomination ou si décédé, de sa famille.
2. a) **Le PLUS IMPORTANT document est le formulaire de nomination. Lisez attentivement chaque partie et assurez-vous que l'information demandée est incluse dans le FORMULAIRE DE NOMINATION.**
 - b) La nomination DOIT ÊTRE DACTYLOGRAPHIÉE ; ou présentée de façon ÉLECTRONIQUE.
 - c) Des pages additionnelles d'information sur la nomination ou matériel d'appui (ex. lettres d'appui d'organismes sportifs, des entraîneurs, articles de journaux ou magazines, des prix, citations, etc.) peuvent accompagner le formulaire de nomination et seront considérés par le Comité de sélection. Veuillez noter que le nombre total de la soumission ne doit pas dépasser 10 pages, incluant le matériel d'appui. (Le matériel d'appui excessif ne sera pas considéré mais il sera retenu avec la nomination pour fins d'archives.)
 - d) Veuillez inclure les **dates** des réalisations importantes et les événements les plus marquants de sa carrière.
 - e) Assurez-vous que l'information soumise est exacte et appuie la nomination à titre de **coureur, bâtisseur.**
3. La nomination DOIT inclure une photo de bonne qualité de la personne en nomination. La photo peut être en noir et blanc ou en couleur mais ne doit pas être moins de 3" x 5" ou plus grande que 8" x 10". (PAS UNE COPIE AU LASER)
4. Des albums de photos ou découpures de journaux peuvent accompagner la nomination pour consultation à la discrétion du Comité de sélection et seront retournés si celui qui fait la nomination en fait la demande.
5. Les nominations, incluant le matériel d'appui et les photos deviennent la propriété de CourseNB Temple de la renommée et NE SERONT PAS retournés.
6. La date limite pour soumettre une nomination est le 15 juin. Les nominations reçues APRÈS cette date seront, si éligibles, considérées pour l'année suivante.

Les points indiqués dans ces Directives visent à aider les individus ou groupes dans la préparation des nominations au Temple de la renommée de CourseNB. Si vous désirez plus d'aide, veuillez communiquer avec :

Bruce Macfarlane, Fredericton, NB ([506 444-4583](tel:5064444583)) (T), ([506 452-9895](tel:5064529895)) (M), Bruce.macfarlane@gnb.ca



NOMINATION D'UN OU D'UNE ATHLÈTE AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE COURSENB

1. Nom au complet de la personne en nomination : _____
2. Surnom, le cas échéant : _____
3. Lieu de naissance : _____
4. Présente adresse : _____
5. Téléphone(s) : _____

INFORMATION PERSONNELLE

1. Si décédé, quand : _____
Où : _____
2. Dates de résidence au Nouveau-Brunswick _____
3. Nom de la conjointe ou du conjoint : _____
4. Noms des enfants avec l'âge en parenthèses: _____
5. Occupation : _____

INFORMATION SUR LA CARRIÈRE DE L'ATHLÈTE

Réalisations avec dates : (Sur feuilles en annexe)

RÉSUMÉ DES PERFORMANCES À LA COURSE : (Niveaux atteints, prix remportés, etc.) Le plus d'information fournie est toujours mieux. Veuillez joindre les détails sur feuilles en annexe tel que suggéré dans le Guide de nomination.

INFORMATION SUR LA PERSONNE QUI FAIT LA NOMINATION

Nom : _____
Adresse : _____
Numéro(s) de téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____
Date : _____

Signature : _____



NOMINATION D'UN BÂTISSEUR OU D'UNE BÂTISSEUSE AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE COURSENB

1. Nom au complet de la personne en nomination : _____
2. Surnom, le cas échéant : _____
3. Lieu de naissance : _____
4. Présente adresse : _____
5. Téléphone(s) : _____

INFORMATION PERSONNELLE

1. Si décédé, quand : _____
Où : _____
2. Dates de résidence au Nouveau-Brunswick _____
3. Nom de la conjointe ou du conjoint : _____
4. Noms des enfants avec l'âge en parenthèses: _____
5. Occupation : _____

INFORMATION SUR LA CARRIÈRE DU BÂTISSEUR OU DE LA BÂTISSEUSE

Réalisations dans le sport avec les dates : (Sur feuilles en annexe)

RÉSUMÉ DE SES CONTRIBUTIONS POUR L'AVANCEMENT DU SPORT : Veuillez indiquer son degré d'implication et l'importance de sa contribution au sport ; les détails de son œuvre ; la durée ; ses qualités personnelles et ses réalisations. Le plus d'information fournie est toujours mieux. Veuillez joindre les détails (sur feuilles en annexe) tel que suggéré dans le Guide de nomination.

INFORMATION SUR LA PERSONNE QUI FAIT LA NOMINATION

Nom : _____
Adresse : _____
Numéro(s) de téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____
Date : _____

Signature : _____